

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025**

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	14
Nombre de conseillers absents	3
Nombre de conseillers ayant donné pouvoir	2
Nombre de conseillers votants	16

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Truyes, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane de COLBERT, Maire

Date de convocation : 11 décembre 2025

Présents : M. de Colbert, Mme Beauchamp, Mme Guérin, Mme Nguyen Van, M. Birocheau, Mme Guérineau, Mme Faye, Mme Desmé, Mme Perrot, Mme Chicheri, M. Greiner, Mme Aurnague, M. Da Silva Vale, Mme Aubrey

Pouvoirs : M. Picard donne pouvoir à M. Greiner
M. Dubois donne pouvoir à Mme Desmé

Absents : M. Grange, M. Labbé, M. Laurent

Secrétaire : Mme Faye

Tarifs du cimetière

Vu le code général des collectivités territoriales, pris notamment dans son article R 2223-11

Vu l'arrêté 2021-108 du 27 août 2021 portant règlement du cimetière

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs des concessions du cimetière

Après délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer comme suit les tarifs du cimetière **à compter du 1^{er} janvier 2026** :

	2m ²
Concession cinquantenaire	275 €
Concession trentenaire	157 €
Concession temporaire (15 ans)	132 €
Concession 1m ²	Gratuit
Droit de superposition	78 €
Droit de superposition pour concession perpétuelle :	134 €

COLUMBARIUM

Cinquantenaire :	503 €
Trentenaire :	306 €
Temporaire (15 ans) :	235 €
Urne supplémentaire	146 €

JARDIN DU SOUVENIR

Taxe de dispersion des cendres	37 €
--------------------------------	------

CONCESSION CINÉRAIRE

Cinquantenaire	101 €
Trentenaire	82 €
Temporaire (15 ans)	62 €
Urne supplémentaire	41 €

Pour extrait conforme
Stéphane de COLBERT
Maire

